

Objet : Inquiétudes concernant l'article 23 du Projet de loi de Finances 2026 – défense du vapotage comme outil de sevrage tabagique

Madame / Monsieur le Député,

Je me permets de vous écrire en tant que citoyen et vapoteur concerné par les dispositions prévues dans l'article 23 du Projet de loi de Finances 2026. Cet article prévoit notamment l'interdiction de la vente en ligne des produits du vapotage, l'obligation pour les boutiques spécialisées d'obtenir un agrément pour poursuivre leur activité, ainsi qu'une taxation des e-liquides.

Je tiens à vous faire part de ma profonde inquiétude face à ces mesures, qui mettraient en danger un outil de réduction des risques ayant permis à des centaines de milliers de fumeurs d'arrêter le tabac — dont moi.

Après des années de dépendance et plusieurs tentatives infructueuses avec les substituts nicotiniques classiques, c'est uniquement grâce à la cigarette électronique que j'ai pu me libérer du tabac. Le vapotage m'a permis d'arrêter sans souffrance, sans rechute, et sans retomber dans la cigarette. Je ne suis pas un cas isolé : plusieurs études, notamment celles de Santé publique France, de l'Office for Health Improvement and Disparities (Royaume-Uni), ou encore des revues scientifiques comme Cochrane, confirment que la cigarette électronique est aujourd'hui l'un des moyens les plus efficaces pour arrêter de fumer.

Interdire la vente en ligne reviendrait à priver de nombreux fumeurs d'un accès simple et sûr à ces produits, notamment ceux qui vivent loin d'un magasin spécialisé. Taxer les e-liquides reviendrait, quant à elle, à renchérir un produit bien moins nocif que le tabac, et donc à décourager la transition vers une alternative plus sûre.

Je vous demande humblement de reconsidérer ces mesures. Le vapotage n'est pas un problème de santé publique : c'est une solution. Il a déjà sauvé des vies, et il peut continuer à le faire si la loi le permet.

Je vous remercie sincèrement pour l'attention que vous porterez à ce message, et pour votre engagement à défendre une politique de santé publique fondée sur la science et la réduction des risques.

Veuillez recevoir, Madame / Monsieur le Député, l'expression de mes salutations respectueuses,

[Prénom Nom]

[Adresse / commune]

[Vapoteur depuis XXXX – Ancien fumeur]